

DOSSIER DE PRESSE — PÉTITION POUR LA RÉVOCATION DU SOUTIEN PUBLIC DONT BÉNÉFICIE LA CICAD

Date : 09 mars 2026

Résumé exécutif

Une pétition citoyenne demande à nos collectivités publiques de retirer toute caution, de rompre toute relation de partenariat éducatif et de cesser tout soutien, notamment financier, à la CICAD.

Motif : La « Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation » – dite CICAD – nuit à la lutte contre l'antisémitisme et les autres formes de racisme, notamment en propageant un amalgame fallacieux entre antisionisme et antisémitisme, en se faisant l'avocat du régime israélien et de son idéologie sioniste dans la sphère publique, et en stigmatisant les personnes arabes et musulmanes dans ses outils pédagogiques.

Ces positions contredisent les principes de neutralité, d'universalité et d'équité exigés dans l'instruction publique selon [la Loi sur l'Instruction publique](#).

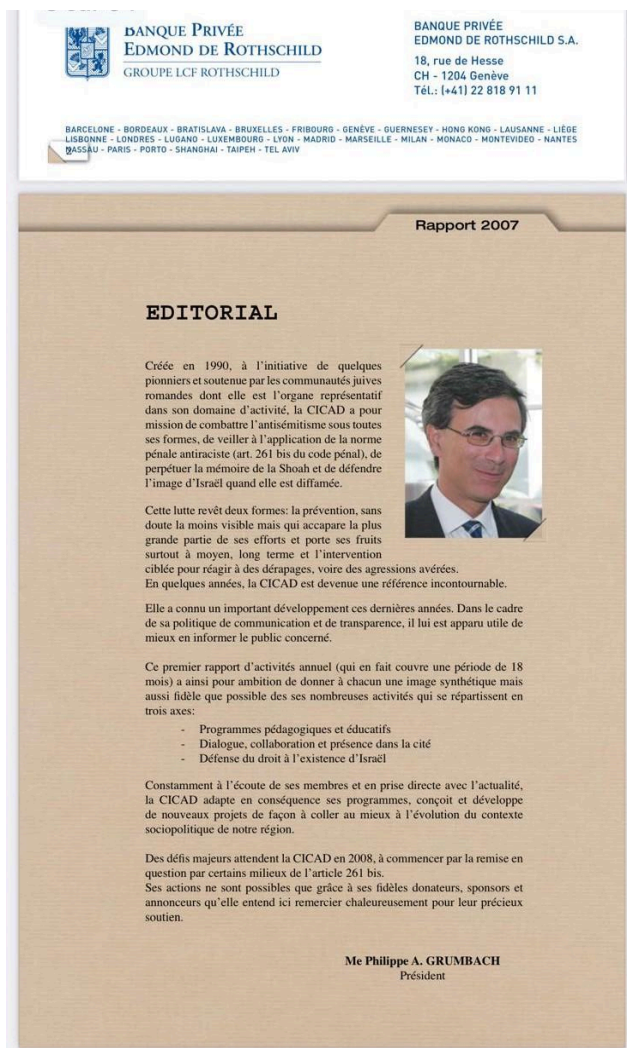
La CICAD est au cœur d'une controverse qui n'est pas nouvelle

Qui est la CICAD ?

- Acronyme pour Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation
- Fondée en 1991
- La CICAD se revendique comme un acteur et un partenaire incontournable dans la lutte contre l'antisémitisme, la prévention du racisme, la préservation de la mémoire de la Shoah.
- Avec l'agrément du DIP, elle est autorisée à intervenir dans les écoles romandes pour des ateliers sur la discrimination, la mémoire, et la prévention du racisme.

Ce qui suscite la controverse :

- Au moins jusqu'en 2013 l'association avait inscrit la "défense de l'image d'Israël" parmi ses buts statutaires. (capture d'écran 🖱️)



- Cette mission officielle est encore identifiée en 2016 par l'[arrêt de la cours européenne des Droits de l'Homme émis en 2016.](#)

Quelques témoignages dans la presse suisse romande :

[Des juifs romands dénoncent : Face à l'horreur de Gaza, la rhétorique de la CICAD fait grincer des dents](#) (Article de Myret Zaki dans Blick, 27.05.2025)

Extraits : *La « Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la Diffamation » (CICAD) essuie des critiques de la part des opposants à la politique israélienne, y compris au sein de la communauté juive de Suisse romande. Ses détracteurs lui reprochent d'envenimer le débat et de confondre judéité et sionisme. [...] A l'origine, l'histoire de la CICAD est intimement liée à la défense d'Israël. Jusqu'en 2011, l'organisation, en plus de sa mission de lutte contre l'antisémitisme, s'impliquait aussi dans la « **défense de l'image d'Israël quand elle est diffamée** ». [...] Depuis 2012, la CICAD n'évoque plus Israël dans ses missions, mais elle remplace ce but par « **la lutte contre l'antisionisme comme***

forme d'expression contemporaine d'antisémitisme ». En pratique, cette nouvelle mission prend souvent la forme d'une défense d'Israël.

[Cessons de subventionner la Cicad](#) (Lettre de Dominique Ziegler dans la Tribune de Genève, 16.07.2025)

Extrait : *Partout dans le monde, les voix juives s'élèvent contre le colonialisme israélien et le génocide à Gaza. Mais pour la CICAD, adepte d'une vision du monde pour le moins biaisée, cette réalité est passée par pertes et profits. On pourrait s'accommoder de ce parti pris, si cette organisation se contentait d'être un lobby politique privé, dont il était possible de combattre les idées sans risquer de se faire taxer d'infamie terminale. Mais, pour des raisons incompréhensibles, la CICAD est devenue l'interlocutrice privilégiée des autorités genevoises pour les questions touchant la communauté juive, bien que nombre de personnes concernées lui soient opposées, et malgré son agenda politique très discutable. [...] Nos autorités politiques doivent cesser de légitimer une telle organisation. Nos impôts doivent cesser de subventionner la CICAD.*

[La Cicad place les juifs dans une situation intenable](#) (Lettre de Jacob Berger dans la Tribune de Genève)

Extrait : *En imposant la notion que le destin des juifs suisses est intimement lié à celui d'Israël et à son gouvernement actuel et que toute critique ou toute condamnation de l'abomination en cours serait une attaque directe contre les Suisses d'origine ou de confession juive, et donc une capitulation devant les antisémites, la CICAD place les juifs suisses dans une position intenable. [...]*

[Combattre l'antisémitisme](#) (Lettre collective, Tribune de Genève, 22.08.2025)

Extrait : *La lutte contre l'antisémitisme est un enjeu social, politique et moral fondamental, au même titre que la lutte antidiscriminatoire et antiraciste. Malheureusement, la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad) use et abuse d'amalgames pour attaquer les mouvements dénonçant les crimes commis à Gaza, se muant ainsi en simple porte-voix du régime israélien.*

[Commentaire de l'écrivain Quentin Mouron](#) (Publié sur WordPress, août 2025)

Extrait : *J'ajoute que d'autres organismes cantonaux luttent contre le racisme et l'antisémitisme, et avec d'autant plus d'efficacité qu'ils le font avec plus de franchise.*

[Publication FB de Mauro Poggia - 20/09/25 - Hypocrisie Cicad](#) M. Poggia qui pointe l'intérêt de la CICAD à l'endroit du génocide rwandais, mais qui ne dit pas un mot sur celui en cours à Gaza.

[Le scandale CICAD](#) (Article dans Le Courrier, 24.09.2025)

Extrait : *Le travail de propagande de la Cicad en faveur d'Israël est un secret de polichinelle, même si ses responsables s'en défendent. Les nombreuses publications distillées sur son site le prouvent. [...] On apprend [...] qu'Israël n'est « pas responsable du problème des réfugiés palestiniens » et qu'en 1948, Israël « n'a procédé à aucun nettoyage ethnique ». [...] Si tout ça ne paraît pas assez clair, il suffit de consulter l'historique du site de la CICAD, truffé d'interventions en faveur d'Israël et de documents sans ambiguïtés, dont une page datée de 2013 qui offrait carrément des liens internet vers les plateformes des institutions israéliennes, à commencer par un lien direct au site officiel de Tsahal et un autre au cabinet du premier ministre (déjà un certain Benjamin Netanyahu).*

Pour parer à ces critiques, depuis 2013 la CICAD ne fait plus explicitement référence à Israël dans la formulation de ses missions. Elle met désormais l'accent sur la « lutte contre l'antisionisme considéré comme une expression actuelle de l'antisémitisme ». Mais, concrètement, cette orientation conduit l'organisation à défendre Israël. Malgré les critiques et les appels à la prudence pour ne pas affaiblir la lutte contre l'antisémitisme, la CICAD s'obstine à utiliser une définition problématique de celui-ci.

Le cœur du problème : un amalgame politique qui décrédibilise la lutte contre l'antisémitisme

- Confusion délibérée entre antisémitisme et antisionisme par la CICAD :
 - «Créée en 1991, la CICAD est une association à but non lucratif dont le but et la mission sont : Lutter contre toutes les formes d'antisémitisme y compris l'antisionisme comme forme d'expression contemporaine d'antisémitisme. » Site en-ligne de la CICAD :

<https://cicad.ch/notre-association/>

<https://cicad.ch/antisemitisme/definition-de-lantisemitisme/>

- Cet amalgame est contredit par :
 - La longue histoire de l'antisionisme juif, qui trouve son expression contemporaine dans des communautés et des organisations juives

antisionistes en Suisse comme à l'étranger (exemples : [MARAD](#), [Tsedeki](#), [l'UJFP](#), [JVP](#)).

Exemple récent de l'argumentation de diverses organisations qui protestent contre l'instrumentalisation politique de l'antisémitisme et de sa confusion délibérée avec l'antisionisme en France, à propos de la loi Yadan :

[Vidéo post instagram compte Euro Palestine](#)

- La longue histoire de la lutte **politique, morale et intellectuelle** du peuple palestinien qui rejette le sionisme en tant que projet colonial de peuplement fondé sur la dépossession de la terre palestinienne, l'expulsion de sa population autochtone et la négation de ses droits.
- L'histoire de l'Etat israélien lui-même, qui, depuis son établissement en [1948](#), a eu recours à des méthodes de [nettoyage ethnique](#), de [discrimination légale](#), de [colonisation](#) et d'autres [atrocités](#) systématiques à l'encontre de la population palestinienne autochtone, *afin de réaliser les objectifs démographiques et territoriaux de l'idéologie sioniste*. Pour rappel, l'Etat israélien a été qualifié de **régime d'apartheid** par les organisations israéliennes [B'Tselem](#) et [Yesh Din](#), ainsi que par [Human Rights Watch](#) et [Amnesty International](#) entre 2021 et 2022. Les mêmes organisations, ainsi que d'autres, ont conclu que l'Etat israélien commettaient un **génocide** à Gaza à partir d'octobre 2023 : voir les rapports de [B'Tselem](#), [Physicians for Human Rights Israel](#), [Human Rights Watch](#), et d'[Amnesty International](#).

- Définitions internationalement reconnues de l'antisémitisme :

- UNESCO : une forme de racisme, d'hostilité ou de préjugés dirigée contre les Juifs, les institutions juives et les lieux de culte, pouvant s'exprimer par des manifestations rhétoriques et physiques.

[Une décennie d'action contre l'antisémitisme](#)

[L'UNESCO publie deux nouveaux documents sur l'enseignement de l'antisémitisme et la lutte contre celui-ci](#)

- « *On appelle antisémitisme la discrimination, les préjugés, l'hostilité ou la violence envers les Juifs, en tant que Juifs.*

[Déclaration de Jerusalem sur l'antisémitisme](#) (2021)

- Université de Californie : *Guide académique sur la liberté d'expression et l'antisémitisme*

[UC Berkeley | Division des sciences sociales - A.G.E.S. Les présidents parlent de la liberté académique](#)

- En assimilant antisionisme et antisémitisme, la CICAD exploite les ambiguïtés inhérentes à la “définition opérationnelle” [controversée](#) de l'[IHRA](#) qui, en plus de sa formulation vague, propose 11 exemples d’antisémitisme, dont 7 concernent explicitement les critiques de l’État d’Israël. De ce fait, elle :
 - Entretient des **ambiguïtés conceptuelles** car les exemples ne distinguent pas clairement entre critique politique / idéologique d’Israël et antisémitisme, ce qui peut facilement conduire à des assimilations et des confusions problématiques entre antisionisme et antisémitisme.
 - Fait courir un grand **risque pour la liberté d’expression** (art. 19 CIDE), notamment dans le débat politique, la recherche académique et le militantisme. Or, toute restriction au discours politique doit être strictement interprétée et justifiée par un besoin social impérieux. Une application extensive de la définition IHRA pourrait ainsi produire un effet dissuasif et encourager l’autocensure.
 - Se décrédibilise en tant qu’organisation qui plaide en faveur des droits humains, à l’inverse des plus renommées en la matière comme le démontre l’article suivant :

[104 organisations dont Human Rights Watch et Amnesty International s’opposent à l’adoption par les Nations Unies d’une définition controversée de l’« antisémitisme »](#)

Quelques liens pertinents de plus :

- Rapport du Conseil fédéral du 4 juin 2021, donnant suite au postulat 19.3942 Rechsteiner du 21 juin 2019 : « Définition de l’antisémitisme adoptée par l’International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA) ».

[Définition de l’antisémitisme adoptée par l’International Holocaust Remembrance Alliance \(IHRA\)](#)
- Analyse juridique de la définition opérationnelle de l’antisémitisme adoptée au sein de l’IHRA. Avis de droit établi à la demande du Service de lutte contre le racisme du Département fédéral de l’intérieur, 6 novembre 2020.

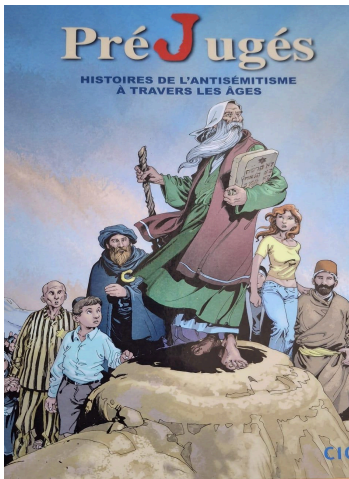
La CICAD, en assimilant antisionisme et antisémitisme, assume dans les faits un rôle politique qui cherche à défendre et promouvoir les intérêts d'une idéologie politique et d'un Etat étranger. **Cet amalgame remet en cause le rôle éducatif de premier plan qu'elle entend jouer en Suisse romande dans la lutte contre le racisme.**

- L'indispensable distinction entre l'antisémitisme et l'antisionisme :
 - L'antisémitisme est une forme de racisme visant les Juifs en tant que groupe. Critiquer Israël ou le sionisme n'est pas en soi antisémite, tant que cela n'essentialise pas les Juifs à l'Etat d'Israël et au sionisme.
 - L'antisionisme est un combat contre le sionisme qui constitue un positionnement politique et idéologique susceptible de débat. En tant qu'opinion et engagement politique, le sionisme ne relève pas d'un attribut intrinsèque des personnes de confession juive et ne bénéficie donc pas, en tant que tel, de la protection accordée par le droit pénal suisse en matière de lutte contre le racisme. Le combattre en tant que tel n'est pas antisémite.

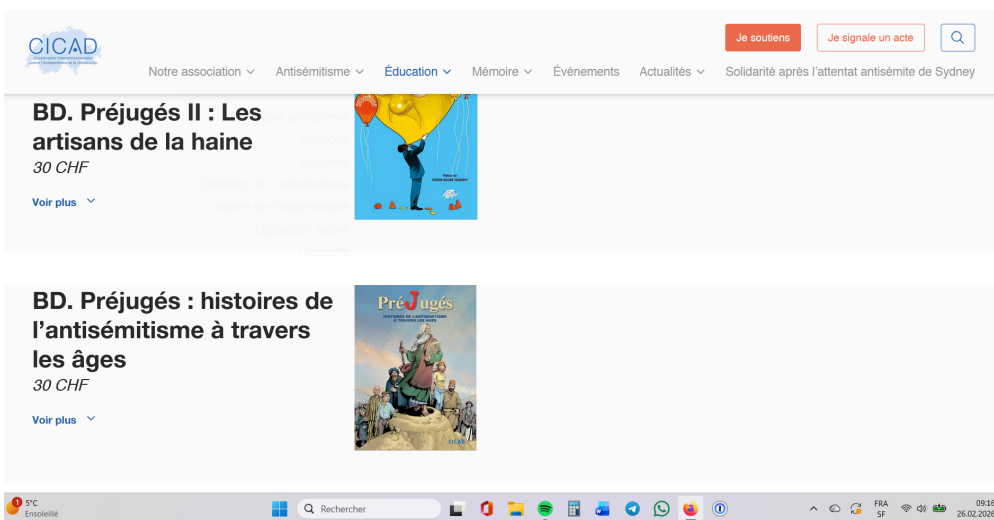
Les outils pédagogiques de la CICAD contiennent des stéréotypes discriminatoires

Des documents pédagogiques distribués par la CICAD dans les établissements scolaires (BD, affiches, supports) contiennent des sous-entendus stigmatisants envers les musulmans, notamment en les associant systématiquement à l'antisémitisme ou à la radicalisation.

Exemple : Une BD distribuée dans des écoles romandes présente des personnages musulmans comme des "porteurs de haine" ou "incitant à la violence", sans nuance ni contexte.



[Integralité de la BD Préjugés : Histoire de l'antisémitisme à travers les âges](#)

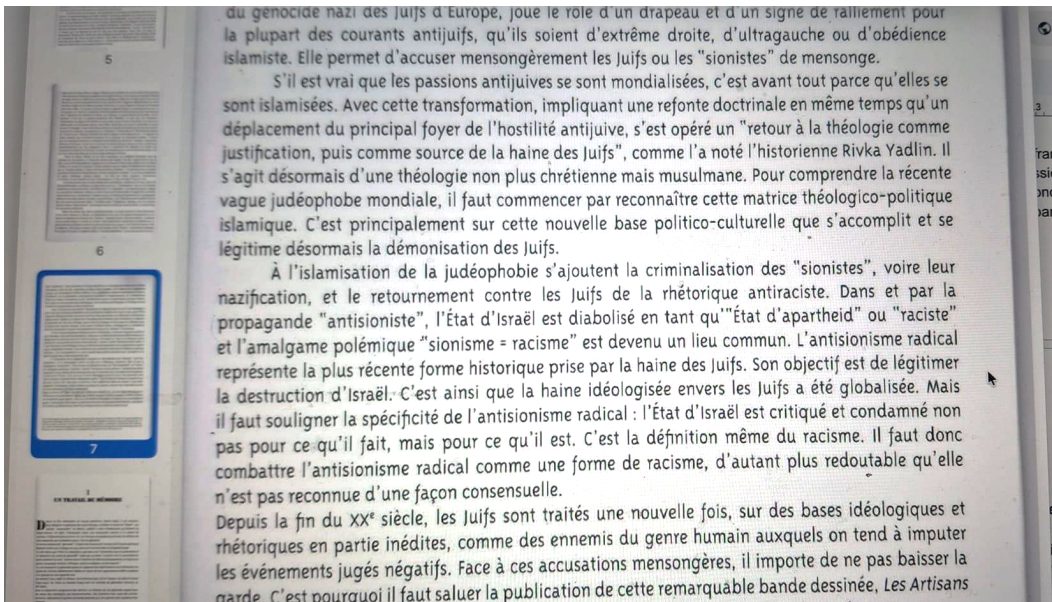


Toujours en vente sur le site de la CICAD <https://cicad.ch/ressources/materiel-pedagogique/>



[Integralité de la BD Préjugés II : Les artisans de la haine](#)

Extrait de la préface de Pierre André Taguief :



[Supplément qui conclut la BD - Publication de Dominique Ziegler - 05/09/25](#)

[Lettre du 30 janvier 2012, sur la BD de la CICAD de 2011](#) « Préjugés : Histoires de l'antisémitisme à travers les âges », du Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur DFI, Michele Galizia, Responsable du Service de lutte contre le racisme (SLR).

Conséquence : cela viole le principe de non-discrimination inscrit dans la Loi sur l'Instruction Publique à Genève (art. 11 et 12), la Constitution suisse (art. 8) et la Convention internationale des droits de l'enfant (art. 2).

Effet pédagogique : renforce des préjugés au lieu de les déconstruire et contredit l'objectif même des ateliers.

En outre, des documents pédagogiques tels que : « Questions sur le conflit israélo-arabe », « Petit Manuel pour comprendre le Proche-Orient » en 2013 qui semble avoir été retiré du site, « Réflexions sur l'image d'Israël » en 2008, sont publiés par la CICAD et perpétuent son engagement idéologique qui dépasse la lutte et l'éducation antiraciste.

["Proche orient : petit manuel pour comprendre" de la CICAD.pdf](#)

[Publication de Dominique Ziegler - 01/09/25 à propos du petit manuel pour comprendre le proche orient édité par la cicad](#)

Des déclarations publiques révèlent un parti pris politique, incompatible avec un rôle éducatif neutre. Comment ?

Une constante dénégation performative

La CICAD affirme ne pas se prononcer sur le conflit au Proche-Orient, tout en adoptant des positions tranchées dans le débat public. Cette stratégie produit une ambiguïté marquée : refuser officiellement de « prendre position » sur la guerre tout en cadrant les mobilisations antisionistes ou propalestiniennes comme moralement condamnables, et en soutenant les positions israéliennes.

Exemples de cadrage

- **7 mai 2024** : à propos de l'occupation de l'UNIGE, Johanne Gurfinkiel déclare que « la prise en otage de notre université ne vise pas à encourager un dialogue constructif »

[Leman bleu - Débat: l'occupation de l'UNIGE est-elle légitime?](#)

- **27 octobre 2023** : « Être antisioniste, c'est être antisémite » ; l'antisionisme n'aurait « pas d'autre vocation que d'appeler à l'annihilation de l'Etat d'Israël »

[Article Blick du 27/10/23 Face à l'antisémitisme, la CICAD déplore l'inaction du canton de Genève](#)

- **16 avril 2024** : attaque contre la campagne AFZ (Apartheid-Free Zone), assimilée à la création de zones « judenrein » à Genève

[Article TDG - Une plainte pour diffamation vise le secrétaire de la Cicad](#)

Ainsi, tout en dénonçant l'« instrumentalisation » du conflit, la CICAD mobilise elle-même des catégories politiques fortes pour disqualifier les soutiens propalestiniens et les dénonciations de la guerre d'Israël à Gaza et en Cisjordanie.

Exemples de soutien aux positions israéliennes

Le 27 octobre 2023, à la question « **Qu'en est-il des gens qui qualifient Israël d'Etat colonial? Sont-ils forcément tous antisémites, pour vous?** », Johanne Gurfinkeil répond : « *Qu'entend-t-on par Etat colonial? Si la question est de savoir si des revendications existent pour les Palestiniens de disposer d'un Etat, évidemment, la question est débattue en Israël même. Mais attention à ne pas banaliser des termes lourds de sens, et ce à dessein. La violence commence avec la parole, et nous avons vu jusqu'où elle peut mener. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un débat politique. C'est un sujet qui n'entre pas dans les prérogatives de la CICAD. Je peux seulement vous dire que, à mon avis, qualifier l'État d'Israël de colonial, c'est faire peu de cas de ce qu'a réellement été le colonialisme.* »

[Article Blick du 27/10/23 Face à l'antisémitisme, la CICAD déplore l'inaction du canton de Genève](#)

Dans la même interview, à la question : « **Donc, pour vous, le chef de l'ONU Antonio Guterres a tort de parler de «colonies» de peuplement israéliennes qui «dévorent» les terres palestiniennes?** », il répond : « *Encore une fois, la CICAD ne se positionne pas sur les questions d'ordre politique. Mais il est vrai que je considère, personnellement, que le terme de «colonisation», tel qu'employé, est abusif...* »

Ou encore : le 11 août 2025 : « *Le sionisme soutient le droit du peuple juif à l'autodétermination et à la création d'un État-nation en terre d'Israël. Il ne définit pas de frontières.* » [Article TDG du 11/08/25 - «La Cicad est attaquée parce qu'elle refuse le silence»](#)

Dans le même temps, la CICAD évite de se prononcer explicitement sur le droit du peuple palestinien à l'autodétermination ou sur le respect des résolutions de l'ONU, créant une asymétrie dans l'invocation des principes universels. La controverse autour du slogan « From the river to the sea » illustre ce double standard de la CICAD.

La controverse « From the river to the sea »

La CICAD qualifie systématiquement ce slogan d'« appel sans ambiguïté à l'annihilation » d'Israël, réduisant une position complexe à un instrument politique de disqualification :

- **28 novembre 2024**

[Communiqué cicad : Redistribution de l'agenda de la CUAE à l'UniGe: la consternation domine](#)

- **3 février 2025**

[Communiqué cicad : Des appels à l'éradication d'Israël recouvrent des vitres d'UBS](#)

- **11 août 2025** : malgré une décision de justice genevoise soulignant que le slogan n'implique pas nécessairement la destruction d'Israël, J. Gurfinkiel maintient son interprétation

[Article TDG du 11/08/25 - «La Cicad est attaquée parce qu'elle refuse le silence»](#)

La CICAD ne rappelle pas que l'idée d'une souveraineté « entre la mer et le Jourdain » figure dans le programme politique du Likoud, le parti qui gouverne actuellement l'Etat israélien : [Programme politique du Likoud](#)

Dans les milieux antisionistes, le slogan peut renvoyer à des projets variés : deux États, État binational, État démocratique unitaire ou fédération, comme dans le « Plaidoyer à Genève pour un État fédéral israélo-palestinien » (14 octobre 2025) :

[TDG - Plaidoyer à Genève pour un État fédéral israélo-palestinien](#)

La Déclaration de Jérusalem sur l'antisémitisme rappelle qu'une critique du sionisme ou un plaidoyer pour d'autres arrangements constitutionnels ne constitue pas en soi une expression d'antisémitisme.

Conclusion : par ses prises de positions politiques, la CICAD se décrédibilise

La CICAD invoque les droits humains de manière sélective. Or, défendre l'universalité implique de reconnaître la dignité et l'aspiration à l'autodétermination de tous les peuples concernés.

En assimilant systématiquement l'antisionisme à l'antisémitisme et en qualifiant sans nuance certains slogans d'appels à l'annihilation, la CICAD quitte le seul terrain de la lutte contre le racisme pour intervenir dans un débat politique déterminé. Ce positionnement politique, aligné sur celui des autorités israéliennes, interroge la cohérence d'un rôle éducatif revendiqué comme neutre et universel.

Les déclarations publiques de la CICAD révèlent une hiérarchisation des souffrances, contraire aux droits humains. Comment ?

- En s'attaquant à toute comparaison entre la Shoah et les souffrances des Palestiniens, même lorsque des institutions comme la Commission d'[enquête de l'ONU](#) (2025) et [Amnesty International](#) (décembre 2024) ont conclu à un risque de génocide à Gaza qui est aujourd'hui considéré comme avéré par ces mêmes institutions et d'autres comme [B'Tselem](#) et [Physicians for Human Rights Israel \(PHRI\)](#) notamment.
 - Dans le TDG du 11 août 2025, à la question : « ***Vous ne répondez pas. Gaza n'est pas la Shoah, mais beaucoup, y compris en Israël, y voient aussi un génocide. Peut-on encore établir des similitudes, par exemple la déshumanisation, sans être taxé d'antisémitisme?*** », Johanne Gurfinkiel répond : « *À chacun de s'exprimer. A-t-on vu la CICAD intervenir pour dénoncer le vocabulaire utilisé sur ce qui se passe à Gaza? Non.* ».

[Article TDG du 11/08/25 - «La Cicad est attaquée parce qu'elle refuse le silence»](#)

- Le 5 mars 2024, il affirmait pourtant: *«il n'y a pas de génocide, ni d'ailleurs de 'guerre génocidaire' menée par Israël, selon les conclusions de la Cour internationale de justice (CIJ)»*
[Blick - «Il n'y a pas de génocide mené par Israël», répond la CICAD aux socialistes](#)
- [Le temps - Podcast – Selon Johanne Gurfinkiel, la Cicad fait face à un «raz-de-marée» d'antisémitisme](#)
- En minimisant, par la voix de son secrétaire général, lors d'une interview sur Léman Bleu (27 janvier 2025,) le double-geste nazi d'Elon Musk (soutien à l'AFD allemande) en disant : *« Le geste en tant que tel... mérite d'être discuté »*, tout en ayant d'autre part des mots forts pour dénoncer ses opposants ou articles qui ne vont pas dans son sens, notamment en qualifiant de “choquant” une UNE satirique de Vigousse, faisant preuve là d'une indignation sélective.

Détail de l'interview du 27 janvier 2025 sur Léman bleu :

[Lien vidéo de l'interview de Lemman Bleu du 27-01-2025](#)

[Lien pdf - Retranscription écrite de l'interview du 27-01-2025 sur Léman bleu](#)

- En refusant de condamner clairement la montée du fascisme en Europe et aux États-Unis, alors que des organisations antiracistes internationales alertent sur ce phénomène.
- En niant l'existence d'un nettoyage ethnique ou d'un génocide à Gaza, malgré les conclusions de la commission d'enquête de l'ONU et d'Amnesty International
- En dénonçant le fait que le génocide à Gaza est trop médiatisé par rapport à l'antisémitisme :
 - La CICAD qualifie le parallèle entre la Shoah et ce qui se passe à Gaza de *« terrible, horribles, indigne »*: le 05/05/25 sur RadioJ :
[Radio J - Exposition à Gaza et comparaison avec la Shoah : La CICAD condamne](#)
 - La CICAD déplore que l'on ne parle que de Gaza, mais presque pas des otages du 7 octobre 2023 ; il dénonce une volonté de silence et d'invisibiliser l'antisémitisme. Il exprime sa colère de voir la cause palestinienne occuper tout l'espace médiatique et accaparer l'attention des politiques. Le 07/08/25
[Radio J - Johanne Gurfinkiel - L'invité de Rudy Saada du 07/08/25](#)
 - La CICAD dénonce le fait que les Juifs soient *« essentialisés »* à Gaza. Le 05/09/25 :
[Radio J - Johanne Gurfinkiel - L'invité de Rudy Saada du 05/09/25](#)

Conséquence : par ces prises de position, la CICAD hiérarchise les souffrances humaines - les Juifs israéliens en haut, les Palestiniens en bas - ce qui est en contradiction avec l'universalisme des droits humains dont elle se revendique.

Pourquoi cela pose problème?

Danger pour les débats politiques/publics : la CICAD reçoit des subventions publiques qui sont octroyées pour servir l'intérêt public (lutter contre l'antisémitisme), mais dans les faits, elle défend l'image d'un Etat étranger, et fait peser une menace sur la liberté d'expression en diffusant un climat insécure pour la sérénité du débat public

Danger pour la lutte antiraciste : en amalgamant la lutte contre l'antisémitisme et la défense de l'image d'Israël, la CICAD essentialise nos concitoyens suisse de confession juive à l'Etat d'Israël et au sionisme, les rendant comptables du génocide à Gaza, de la colonisation et du régime d'apartheid.

Danger pour les écoles :

- Les établissements scolaires publics suisses ont pour mission :
 - De promouvoir le vivre-ensemble, le respect des différences, l'empathie.
 - De traiter toutes les formes de discrimination sans hiérarchie.
 - De garantir la neutralité politique et religieuse dans les enseignements.
 - Former à l'esprit critique, garant de la liberté d'expression.

- La CICAD, en revanche :
 - Présente une vision biaisée de l'antisémitisme.
 - Utilise des outils stigmatisants envers les musulmans et les Arabes.
 - Prend des positions politiques tranchées sur un conflit international.
 - Refuse de reconnaître les droits du peuple palestinien.

Cela crée un climat d'intimidation, d'exclusion, et de partialité, ce qui est incompatible avec l'éducation publique.

Appel à l'action : signez la pétition !

Nous invitons tout un chacun.e.s : les enseignant.e.s, les parents, les élèves, les associations et les partis politiques à soutenir cette pétition qui demande aux autorités publiques de révoquer tout soutien public dont bénéficie la CICAD

Aux collectivités publiques et à leurs autorités, nous demandons :

- 1. De révoquer immédiatement l'accord permettant à la CICAD d'intervenir dans les établissements scolaires.**
 - 2. De ne plus considérer la CICAD comme un partenaire fiable dans la lutte antiraciste.**
 - 3. De supprimer les subventions à la CICAD.**
-

Autres liens :

[Lecourrier - 31/08/25 - Mettre à nu l'insoutenable](#) appel à dénoncer et prendre action contre le génocide à Gaza.

[Le monde international Gaza : l'Etat français visé par un recours pour non-respect de la Convention pour la prévention des génocides](#)

[Lecourrier - 30/09/25 - L'«antisémitisme» selon la Cicad](#) Dénonce l'instrumentalisation de la Shoah et plaider en faveur de la lutte unie contre le racisme, et rejet de la lutte séparée, d'un côté l'antisémitisme, de l'autre le reste.

[Lecourrier - 24/10/25 - Le «silence affligeant» de la CICAD](#) Hani Ramadan qui questionne la CICAD sur son parti pris non assumé de la propagande israélienne, notamment.

[Lecourrier - 02/10/25 - L'éternel retour du fantasme CICAD](#) Réponse de J.Gurfinkiel à D. Ziegler.

[Publication FB de Alessio Mascalzone - 8/11/25 - LES "INDIENS D'ISRAËL"](#) Extrait de GILLES DELEUZE ET LES "INDIENS D'ISRAËL" sur Israël/ colonisation, apartheid, racisme, etc.

[Lecourrier - 20/04/05 - Le racisme ordinaire ne fait pas recette](#) La CICAD alerte sur « *un raz-de marée d'actes antisémites* ». Mais les autres formes de racisme affichent une augmentation bien plus importante (anti-Afro-descendants, islamophobes, anti-arabes).

[Letemps - 11/10/2023 Johanne Gurfinkiel : «Nous ne défendons pas les intérêts du gouvernement israélien»](#)

[Lecourrier - /11/10/2024 - Gaza: «Ne pas tirer sur l'ambulance»](#) BDS accuse la CICAD de cadrer l'indignation par rapport au génocide à Gaza, d'essentialiser tous les Juifs à Israël.

[Lecourrier - 29/11/2024 CICAD : «Un procès d'intention insidieux»](#) Réponse de la CICAD aux accusations du collectif BDS Genève. Réponse de la CICAD aux accusations du collectif BDS Genève : « *nous ne défendons pas les intérêts du gouvernement israélien.* » LA CICAD accuse BDS de ne pas être un acteur de la vie genevoise et suisse. [Lecourrier - 22/12/2023 - La CICAD se défend](#) contre un courrier d'une lectrice Mme Katz publié dans Le Courrier.

[Publication de Mauro Poggia du 19 février 2026 sur une diffamation de la Cicad à son encontre](#)

[Publication de Jacob Berger du 23 février 2026](#)